

# Assemblée Générale du RfVS

Le 30 Septembre 2020, Rennes  
AG organisée en distanciel

Lien [Teams](#)

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***





# Considérations techniques

## Utilisation de Teams et vote en ligne

L. Aumon

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***



1

## Présentation des élus membres du bureau et du CA

Y. Nadesan, Président RfVS, élu adjoint délégué à la santé  
Ville de Rennes

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***



# Bureau 2018-2021



## **Rennes Présidence** *(sortant 2024)*

Mr. Yannick Nadesan (élu) et Mr. Arnaud Laurans (technicien)



## **Amiens Vice-Présidence** *(sortant 2021)*

Mr. Bruno Bienaimé (élu) et Mr. Patrick Kerros (technicien)



## **Nantes Vice-Présidence** *(sortant 2021)*

Mme. Marlène Collineau (élue) et Mme. Patricia Saraux (technicienne)



## **Brest Trésorier** *(sortant 2024)*

Mr. Fragan Valentin-Leméni (élu) et Mme. Sabine Kerros (technicienne)



## **Mulhouse Trésorier adjoint** *(sortant 2021)*

Mr. Henri Metzger (élu) et Marion Sutter (technicienne)



## **Marseille Secrétariat** *(sortant 2024)*

Mme. Christine Juste (élue) et Mme. Dominique Chanaud (technicienne)



## **Besançon Secrétariat adjoint** *(sortant 2024)*

Mr. Cyril Devesa (élu) et Mme. Anouk Haeringer-Cholet (technicienne)



# Conseil d'Administration 2018-2021

## Les membres du bureau +

### Angers

Mr. Richard Yvon (élu) et Mr. Gérard Boussin (technicien)

*(sortant 2024)*

### Grand Nancy

Mr. Bertrand Kling (élu) et Mme. Jane-Laure Danan (technicienne)

*(sortant 2021)*

### Grenoble

Mr. Pierre-André Juven (élu) et Mr. Loïc Biot (technicien)

*(sortant 2021)*

### Lille

Mme. Marie-Christine Staniec-Wavrant (élu) et Mme. Hélène Pauchet (technicienne)

*(sortant 2021)*

### Paris Vallée de la Marne

Mme. Sarah Ferjule (élu) et Mme. Ilhame Kadi (technicienne)

*(sortant 2024)*

### Strasbourg

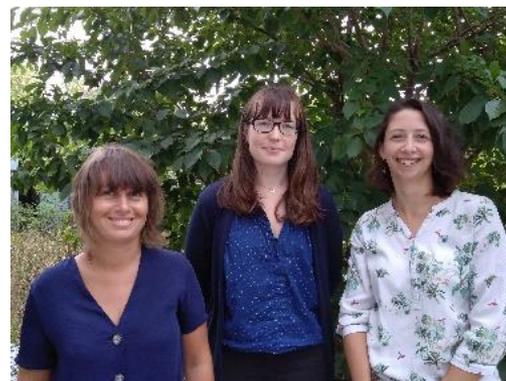
Mr. Alexandre Feltz (élu) et Mr. Thibaud Mutel (technicien)

*(sortant 2021)*



# Equipe

- **Maude Luherne**, Directrice
- **Nina Lemaire**, Cheffe de projets
- **Laure Aumon**, Assistante



2

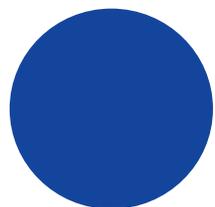
## Approbation du compte-rendu de la dernière Assemblée Générale

Le 22 mai 2019, à Marseille (compte-rendu reçu par courriel)

Vote

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***





## Vidéo RfVS

<https://youtu.be/3d3L2JhP4WQ>



3

## Rapport moral du Président Rapport d'activités 2019 - 2020

Yannick Nadesan, Président du RfVS  
Maude Luherne, Directrice du RfVS



3a

## Rapport moral du Président

Yannick Nadesan, Président du RfVS

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***



3a

## Rapport moral du Président

Yannick Nadesan, Président du RfVS

Vote

Poser une question : **utilisez l'outil de conversation**



3b

## Rapport d'activités 2019 -2020

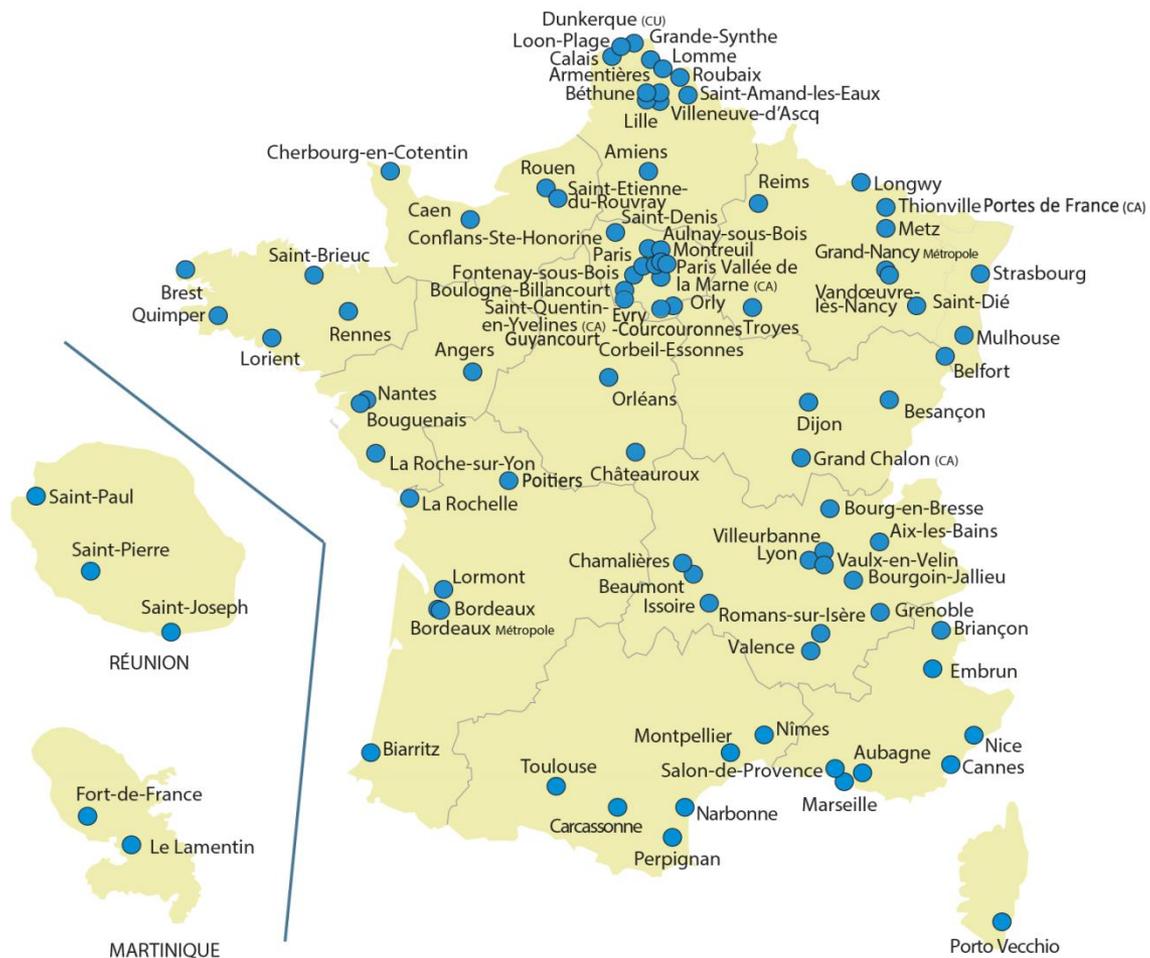
Maude Luherne, Directrice du RfVS

*Poser une question : **utilisez l'outil de conversation***



# Membres du Réseau des Villes-Santé OMS

**92 villes et  
intercommunalités**  
(13 millions d'habitants)



# Stratégie 2020-2030

S'assurer que toutes les politiques locales sont positives pour la santé

**INTERSECTORIALITE**

## 3 VALEURS DES VILLES-SANTE FRANÇAISES

devant guider toute action Ville-Santé

**EQUITE**

Renforcer la justice sociale par la réduction des inégalités sociales de santé

**DURABILITE**

Créer des villes agréables pour la population actuelle et les générations futures



# Stratégie 2020-2030



Vision : **Etre le Réseau phare pour les collectivités locales qui souhaitent mettre en place des politiques locales favorables à la santé, en cohérence avec le programme européen des Villes-Santé de l'OMS**

Objectifs :

Etre le Réseau d'excellence sur la gouvernance de la santé locale et force de proposition pour des nouvelles approches susceptibles d'améliorer les conditions de vie des personnes les plus fragiles.

Influencer les politiques nationales, dans le respect des trois valeurs des Villes-Santé françaises (voir ci-dessus), pour qu'elles soutiennent les municipalités et intercommunalités qui souhaitent agir efficacement sur les déterminants de la santé et intègrent cette approche le plus en amont possible de l'ensemble des lois, décrets et documents cadres.

Poursuivre son approche prospective, afin d'appréhender les enjeux futurs (climat, smart-cities, e-santé, résilience, etc ...) et être force de proposition dans le respect des valeurs du réseau et la défense de la santé comme un bien commun.

Renforcer le lien avec les chercheurs pour produire de nouvelles connaissances adaptées à la décision locale et outiller les observatoires locaux de la santé dans une approche bottom-up, en partant des expériences réussies et en donnant des moyens à l'ensemble des villes.

Augmenter l'influence des Villes-Santé par le développement des partenariats avec d'autres Réseaux des collectivités locales (AMF/France Urbaine ; Villes Rurales ; Villes-Educatrices ...) et devenir un « think-tank » de référence sur ces questions.

Via le Réseau européen des Villes-Santé et les autres programmes de l'OMS et de l'UE, être l'interface pour faire connaître les actions innovantes des Villes-Santé françaises à l'échelle européenne et permettre aux Villes-Santé françaises de s'inspirer d'idées nouvelles.

# Productions 2019-2020

## Etudes et guides

### Prise en compte de la Santé environnementale dans les Contrats Locaux de Santé (CLS)

Synthèse de l'étude menée auprès des Villes-Santé  
Juillet 2019



## Plaidoyer

### Manifeste de Marseille

Un engagement de tous pour réduire les inégalités sociales de santé

Communiqué de presse - 23 juillet 2020



Un « Ségur de la Santé publique » : OUI, mais avec tous les acteurs de la promotion de la santé !



Le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran, a proposé la tenue d'un « Ségur de la Santé publique » dans son discours de conclusion du « Ségur de la Santé » le 21 juillet 2020.



Nous, acteurs associatifs unis pour la prévention et la promotion de la santé rassemblant élus, professionnels impliqués dans des dynamiques territoriales de santé, des démarches de santé communautaire, d'éducation pour la santé, personnes soignées et accompagnées et habitants, prenons acte de cette annonce.



## Points Villes-Santé



LE POINT VILLES-SANTE SUR...

**POLITIQUE VACCINALE : compétences, organisation, nouveaux enjeux**



Le point Villes-Santé sur...

**Les conditions pour agir en prévention et promotion de la santé mentale face à la crise du coronavirus**

## Synthèses Ville à Ville

Ville à ville : synthèses des échanges

### 2020

Prototypage d'azote - Mai 2020

Rôle et moyen des villes dans l'accompagnement de l'offre de soin - janvier 2020

Inclusion des enfants en situation de handicap - janvier 2020

Amélioration du bien-être des agents - janvier 2020

Incurie, insalubrité et punaises - janvier 2020

Vaccination à l'entrée de l'école maternelle - janvier 2020

### 2019

Les partenaires signataires des Contrats Locaux de Santé (CLS) - janvier 2019

Participation et représentation des habitants au sein des Contrats Locaux de Santé - janvier 2019

Qualité de l'air dans les crèches - février 2019



# Colloque Environnements Intérieurs, les villes s'engagent



Marseille,  
le 22 & 23 mai 2019



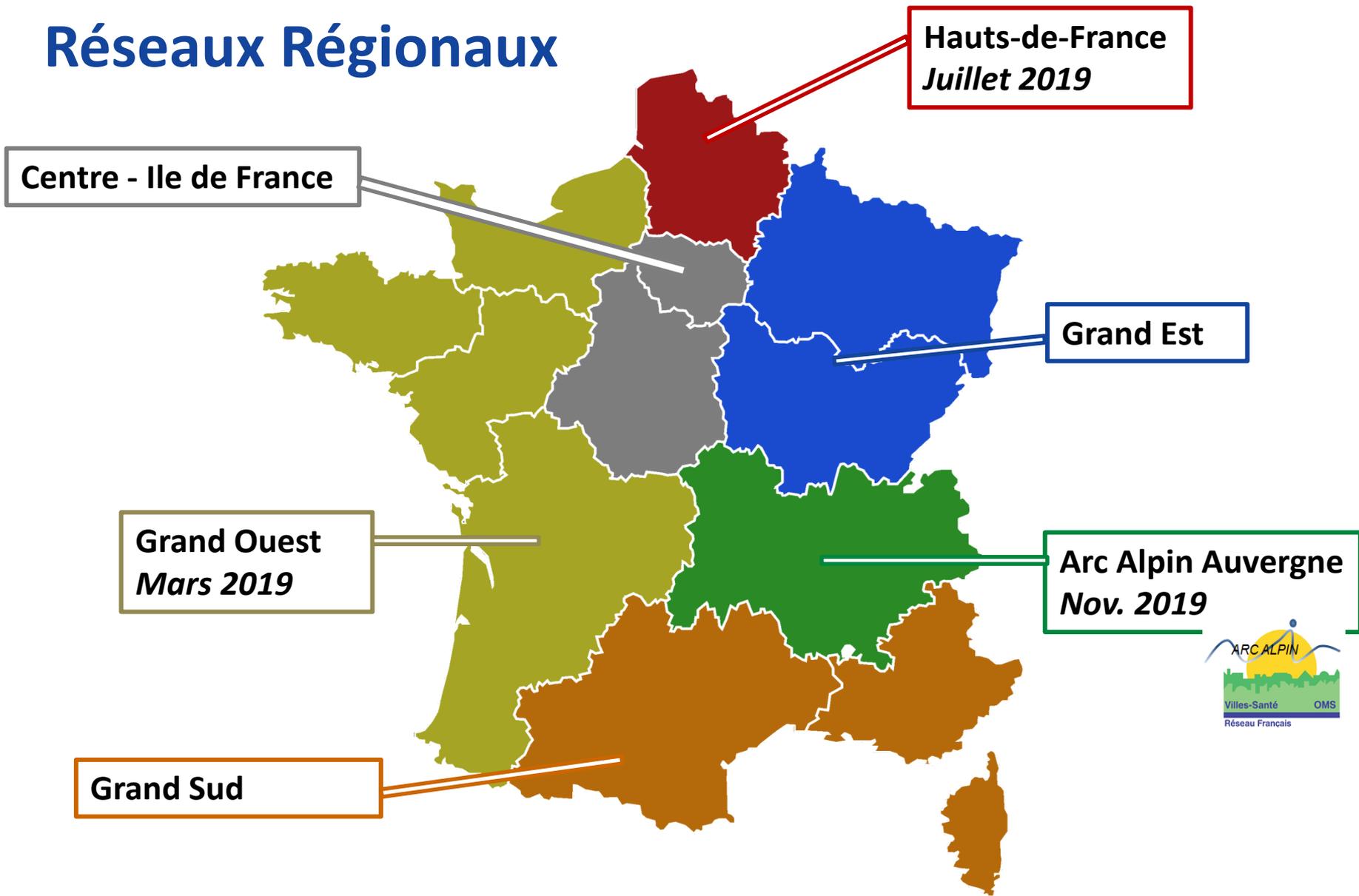
# Colloque Espaces Verts, équité et santé



Orléans,  
les 30 & 31 janvier 2020



# Réseaux Régionaux



# GT Sport Santé sur ordonnance

## Assises Sport-Santé

### Ville de STRASBOURG

le 14 & 15 octobre 2019  
+ GT le 31 janvier 2020



**ON BOUGE À STRASBOURG**  
3<sup>e</sup> Assises du Sport santé sur ordonnance  
14 octobre 2019 à Strasbourg



# GT Perturbateurs endocriniens Orléans

le 30 janvier 2020

Communiqué de presse

**Les Villes du Réseau Français des Villes Santé OMS s'unissent dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens.**

Hier, jeudi 30 janvier 2020, à Orléans, dans le cadre des Rencontres nationales des Villes-santé de l'OMS, a été initié **un Groupe national pour éliminer les perturbateurs endocriniens des villes, une première française.**

Présents un peu partout dans notre environnement : revêtements de sols, emballages alimentaires, cosmétiques, produits ménagers, textiles... Ces substances ont des effets toxiques (effets cancérigènes, baisse de la fertilité, augmentation des maladies métaboliques) sur notre santé.

Les Villes sont des actrices majeures de ce changement profond en termes de santé publique et environnementale. Alexandre Feltz et Anne Souyris adjoints à la santé de Strasbourg et Paris, premières villes signataires de la charte « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » du Réseau Environnement Santé, coordonnent ce groupe de travail qui réunit déjà plusieurs dizaines de villes françaises. Cette dynamique s'inscrit dans la droite lignée d'actions déjà engagées au niveau européen par le réseau scandinave *NonHazCity*, démarche restée jusqu'à ce jour inédite en France.

A leur niveau et face à la faiblesse des réglementations européenne et française, les élu-es ont décidé de mener des actions contre l'exposition de leur population à ces polluants : mise en place de critères de santé environnementale dans la commande publique (produits ménagers, mobiliers, fournitures scolaires...), suppression du plastique dans les cantines scolaires et des bouteilles à usage unique, sensibilisation des professionnels de santé et de l'enfance en ville et à l'hôpital.

Le groupe s'est donné une première priorité : **les 1000 premiers jours** (de la conception à la deuxième année de l'enfant) pour la santé avec des actions

# GT Services de santé scolaire

le 7 février 2020



**BENCHMARK**  
**7 FEVRIER 2020**

Groupe de travail  
Villes Santé Scolaire

Villes-Santé OMS  
Réseau Français

- ANTIBES
- BORDEAUX
- CLERMONT FERRAND
- GRENOBLE
- LYON
- NANTES
- PARIS
- RENNES
- STRASBOURG
- VENISSIEUX
- VILLEURBANNE

Echanges  
d'expériences



# GT Villes & Covid

Mai à Sept 2020

## Port du masque

Les outils de communication et leurs diffusions

	Outils de communication produits par la Ville	Autres outils de communications utilisés	Actions menées
Amiens	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Série banderles 2 kits scolaires l'un destiné aux primaires et l'autre aux maternelles sur le lavage des mains (affiche + paroles chantées) + chanson en mp3 <a href="http://www.amiens.fr/dec">http://www.amiens.fr/dec</a></li> <li>-Site <a href="http://www.amiens.fr/dec">www.amiens.fr/dec</a></li> <li>-Création et utilisation du carton pédagogique sur le lavage efficace des mains « le DETECTOR » en lien avec le CHU Amiens Picardie <a href="http://www.collembor.fr/">http://www.collembor.fr/</a></li> <li>-Affiches une vidéo et d'une plaquette sur le port du masque 2 graphiques de documents sur la fabrication d'un masque de l'after (une pour le grand public, une pour le public en grande difficulté). Ils sont diffusés via le bulletin et le site municipal <a href="http://www.amiens.fr/fr/actualites">http://www.amiens.fr/fr/actualites</a></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Santé Publique France et Ministère</li> <li>-Régis de messages sur le COVID 19 (affiche + vidéos sur réseaux de téléviseurs dans certains locaux de la collectivité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Campagne d'incitation à fabriquer son masque</li> <li>-Campagne de distribution de masques + d'un document expliquant le port du masque</li> <li>-Campagne en direction des scolaires</li> <li>-Renus à chaque information scolaires et aux responsables des accueils municipaux d'un DETECTOR et de solution hygiène domestique</li> <li>-Diffusion en nombre des supports comme les grandes de Chansons sont données aux parents pour une reprise au domicile</li> <li>-Formation du personnel encadrant les enfants.</li> </ul>

## Santé mentale



Le point Villes-Santé sur...

**Les conditions pour agir en prévention et promotion de la santé mentale face à la crise du coronavirus**

## Dépistages



Réseau français des Villes-Santé de l'OMS  
GT Villes et Covid #2 : Tests sérologiques

Compte-rendu Réunion du 27 mai 2020

Référent politique : Isabelle Melscoët (ville de Brest)

Référent technique : Sabine Kerros (ville de Brest)

Liste des présents et excusés/absents : cf. tableau en annexe

## Quel jour d'après pour la promotion de la santé ?

Communiqué de presse - 23 juillet 2020



Un « Ségur de la Santé publique » : OUI, mais avec tous les acteurs de la promotion de la santé !

Le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran, a proposé la tenue d'un « Ségur de la Santé publique » dans son discours de conclusion du « Ségur de la Santé » le 21 juillet 2020.

Nous, acteurs associatifs unis pour la prévention et la promotion de la santé rassemblant élus, professionnels impliqués dans des dynamiques territoriales de santé, des démarches de santé communautaire, d'éducation pour la santé, personnes soignées et accompagnées et habitants, prenons acte de cette annonce.

# Points Villes-Santé sur ... (2019-2020)

Documents disponibles sur le site internet du RfVS

## Vaccination

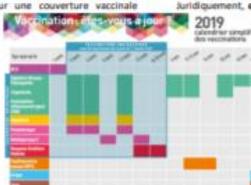


**LE POINT VILLES-SANTE SUR...**

### POLITIQUE VACCINALE : compétences, organisation, nouveaux enjeux

La vaccination est un acte de prévention primaire, qui intervient avant l'apparition de la maladie infectieuse, dans l'objectif d'empêcher sa survenue<sup>1</sup>. En France, la vaccination est recommandée pour l'ensemble de la population afin d'atteindre l'immunité populationnelle et éradiquer certaines maladies. Cependant, elle est employée comme moyen de prévention **dit sélectif** car obligatoire que chez certains sujets prioritaires, qui sont davantage à risque de contracter ces maladies (nourissons, personnes âgées) ou d'être des vecteurs (professionnels de santé). **L'acte vaccinal n'est donc pas qu'un acte individuel de protection mais bien un acte altruiste au bénéfice des autres, et notamment des plus fragiles et de ceux qui ne peuvent être vaccinés (personnes immunodéprimées).** La vaccination correspond à une externalité positive car la multiplication d'un acte individuel au sein d'une même population augmente la protection et le bien-être de tous. C'est pourquoi le coût individuel de la vaccination est en partie ou intégralement pris en charge par l'Etat, permettant de réduire les frais financiers liés à la vaccination et favoriser une couverture vaccinale élevée. Cela varie selon les vaccins, mais globalement, l'immunité d'une population est assurée pour une couverture vaccinale supérieure à 95%.

Au cours de ces dernières années, une recrudescence de cas de rougeole a gagné le territoire français, ainsi qu'une défiance croissante vis-à-vis des vaccins. Ce qui se traduit par une baisse de la primo-vaccination chez les nourissons au 1<sup>er</sup> trimestre 2015 et une couverture toujours insuffisante pour le vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole), inférieure aux 95% recommandés pour ce vaccin. Face à ce constat, l'Etat via l'Agence Santé Publique France a donc lancé une concertation citoyenne en 2016 afin de comprendre les inquiétudes et critiques qui subsistent à l'égard de la vaccination en France. Une des mesures emblématiques issues de ce processus de concertation est celle de l'élargissement temporaire des obligations vaccinales des enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 2018 (de 3 à 11 vaccins à réaliser en 10 injections au cours de 6 rendez-vous avant les 18 mois de vie de l'enfant), entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>2</sup>. La réalisation de ces



**2019**  
Calendrier simplifié des vaccinations

**2019**  
Juridiquement, en matière de santé, les communes n'ont pas de compétence obligatoire, en dehors des mesures spécifiques à prendre par le maire dans le cadre du pouvoir de police<sup>3</sup>. Cependant, un grand nombre de villes du RfVS est doté de services communaux d'hygiène et de santé (SCHS)<sup>4</sup> et ont pu faire le choix au 1<sup>er</sup> janvier 2018<sup>5</sup> de conserver des attributions en matière de vaccination, de désinfection et de contrôle des règles d'hygiène. A ce titre, ces communes reçoivent la dotation générale de décentralisation, qui couvre les actions de salubrité, de prévention des maladies transmissibles et de santé environnementale.

En 2004, l'activité de vaccination publique, universelle et gratuite des conseils généraux (devenus conseils départementaux, CD)<sup>6</sup> a été conservée par la moitié des CD dans le cadre d'un conventionnement avec l'Etat (ARS)<sup>7</sup>. Ils peuvent associer à leur projet des partenaires, notamment d'autres collectivités. Une commune peut donc exercer ses compétences en matière de vaccination attribuées au

<sup>1</sup> Selon la classification et définition de la prévention par l'OMS.  
<sup>2</sup> La loi du 30 décembre 2017 du financement de la sécurité sociale pour 2018 étend le nombre de vaccinations obligatoires chez le nourrisson de 3 vaccinations (diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, soit DTP) pour les enfants nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 11 vaccinations (DTP + coqueluche, l'Éprouvette, l'influenza de type A, l'Éprouvette B, la pneumonie, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole) pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, sauf contre-indication médicale reconnue.  
<sup>3</sup> Article L. 5412-1 du code de la santé publique.  
<sup>4</sup> Article L. 5412-1 du code de la santé publique.  
<sup>5</sup> Article L. 5412-1 du code de la santé publique.  
<sup>6</sup> Article L. 5412-1 du code de la santé publique.  
<sup>7</sup> Article L. 5412-1 du code de la santé publique.

RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS

## Santé mentale en contexte COVID



**LE POINT VILLES-SANTE SUR...**

### Les conditions pour agir en prévention et promotion de la santé mentale face à la crise du coronavirus

Les Villes, aux côtés d'autres acteurs de terrain de prévention et promotion de la santé, et des professionnels du soin, ont été et demeurent au premier plan pour constater les conséquences de la crise du coronavirus, du confinement et du déconfinement sur le bien-être et la santé mentale. Ces acteurs ont mis en place des actions concrètes pour répondre aux problématiques des personnes (peur de sortir, isolement, stress lié à la crise ou aux conditions de vie, surcharge de travail etc.) et prévenir des problèmes plus graves de santé mentale. Les échanges entre les Villes-Santé permettent de mettre en lumière les leviers qui leur ont permis d'agir et les conditions sine qua non pour poursuivre leurs actions.

Réseau français des Villes-Santé de l'OMS

# « Ville-à-Ville » (2019-2020)

Accessibles via l'espace réservé aux membres sur le site internet du RfVS

- Les partenaires signataires des Contrats Locaux de Santé (CLS)
- Participation et représentation des habitants au sein des Contrats Locaux de Santé
- Qualité de l'air dans les crèches
- Rôle des Maires dans le contrôle administratif de l'instruction dans la famille
- Bruits de voisinage
- La Loi de juin 2018 concernant la mise en place de défibrillateurs dans les ERP et de son décret d'application du 19/12/2018
- Protoxyde d'azote
- Rôle et moyens des villes dans l'accompagnement de l'offre de soins
- Inclusion des enfants en situation de handicap
- Amélioration du bien-être des agents
- Incurie, insalubrité et punaises
- Vaccination à l'entrée de l'école maternelle



# Kit nouvel.e élu.e



<b>SOUTENIR</b>	La <b>coopération</b> entre les Villes et les intercommunalités	
<b>RASSEMBLER</b>	Une centaine de <b>villes</b> et <b>intercommunalités</b> françaises	
<b>INTÉGRER</b>	La <b>santé</b> dans toutes les politiques locales	
<b>RELAYER</b>	L' <b>information</b> nationale et internationale touchant à la santé	
<b>ECHANGER</b>	Les <b>expériences</b> des membres	



# [Financements]

## Conventions 2020 (préparées en 2019)

- Conventions **DGS + Santé Publique France (2020-2022)**
  1. Animation du réseau, veille et informations, participation GT nationaux
  2. Santé environnement / Urbanisme
  3. Nutrition, Activité physique & sportive
- Convention **CDC/La Banque des Territoires** sur l'accès aux soins primaires (2020-2022)
- Convention **INCa** sur espaces verts, équité et santé (projet GreenH)
- Convention **LNCC** sur espaces sans tabac
- Ville de **Perpignan**: Urbanisme favorable à la santé

# [Plaidoyer] Coalition prévention et promotion de la santé

## « Ségur de la santé publique »

Communiqué de presse - 23 juillet 2020



Un « Ségur de la Santé publique » : OUI, mais avec tous les acteurs de la promotion de la santé !



Le Ministre des Solidarités et de la Santé Olivier Véran, a proposé la tenue d'un « Ségur de la Santé publique » dans son discours de conclusion du « Ségur de la Santé » le 21 juillet 2020.



Nous, acteurs associatifs unis pour la prévention et la promotion de la santé rassemblant élus, professionnels impliqués dans des dynamiques territoriales de santé, des démarches de santé communautaire, d'éducation pour la santé, personnes soignées et accompagnées et habitants, prenons acte de cette annonce.



Elle répond pour partie à notre demande "d'Etats généraux de la santé publique" rendue publique dans notre tribune, « La santé, c'est plus que l'hôpital », le 17 juin 2020 sur Mediapart et qui a reçu à ce jour plus de 1100 soutiens d'organisations et de personnalités : nous nous en félicitons.



Au-delà du soin, semble ainsi enfin reconnue la pertinence de nos positions pour la prise en compte des enjeux liés à l'ensemble des déterminants influençant l'état de santé des populations – environnement, habitat, conditions de revenu et de vie, emploi, éducation, accès aux droits, citoyenneté, coordinations locales, urbanisme... et l'importance de l'adaptation des politiques sur chaque territoire avec l'implication de tous ses acteurs.



La crise du Covid a en effet démontré que c'est la gouvernance même de notre système de santé qui doit être repensée pour donner plus de pouvoir au "local", Elus, collectivités, professionnels, associations et habitants, dans une démarche collaborative centrée sur les besoins de la population.



Nos associations fortes de leur diversité et de leur expérience en termes de politiques locales de santé, de promotion de la santé et de santé environnementale, souhaitent apporter leur contribution active et exigeante à ce "nouveau Ségur", dès la définition de ses objectifs et jusqu'aux processus de décision, pour une refondation globale du système de santé permettant de faire face aux défis à venir et aux inégalités sociales de santé particulièrement marquées dans notre pays.



Lien vers la tribune du 17 juin 2020 : <https://blogs.mediapart.fr/les-invites-de-mediapart/blog/170620/la-sante-c-est-plus-que-l-hopital>



Lien vers la pétition : <http://chng.it/sZFRBz8pHd>

S 2 D



Contacts : Frédérique Quirino Chaves : 06.71.61.18.05 / [contact@espt.asso.fr](mailto:contact@espt.asso.fr) ; Lilia Santana : 06.29.54.62.99 / ; [lilia\\_santana@fabrique-territoires-sante.org](mailto:lilia_santana@fabrique-territoires-sante.org) ; David Feltz : 07.85.37.94.80 / [david.feltz@reseau-environnement-sante.fr](mailto:david.feltz@reseau-environnement-sante.fr) ; [secretariat@villes-sante.com](mailto:secretariat@villes-sante.com)



# 4

## Présentation des comptes 2019

Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier

Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable



# Rapport financier 2019

## Principales données financières

Préparé par Jean-Pierre Jager  
(Expert-Comptable)

- Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 déc. 2019 est de : **229 098 €**
- Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat excédentaire de **98 €** (contre 4 887 € en 2018)
- Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à : **288 803 € (+47%)**
  - Parallèlement, les affectations en fonds dédiés passent de **15 200 €** à **30 000 €** en 2019

# Rapport financier 2019

## Les faits caractéristiques

Préparé par Jean-Pierre Jager  
(Expert-Comptable)

- Le total des subventions passe de 122 547 € à 215 548 € en 2019,
- Nomination d'un Commissaire aux comptes dans le cadre d'une mission d'audit légal (en relation avec l'augmentation des subventions),
- Recours à des auditeurs externes (missions contractuelles),
- Des engagements à réaliser sur les projets prévus initialement en 2019 :
  - 22 000 € restant du projet INCA Ehesp Espaces Verts
  - 5 000 € pour la Ville de Perpignan Formation UPS
  - 3000 € sur la subvention de la DGS

Soit un total de 30 000 € à reporter sur le budget prévisionnel 2020, rubrique « Reprise de fonds dédiés ».



# Rapport financier 2019

## Les produits de l'exercice

	2019	2018	Variation
Produits d'exploitation	288 803 €	195 916 €	+92 887 €
Produits financiers	899 €	973 €	-74 €
Produits exceptionnels	0 €	63 €	-63 €
Reprise de fonds dédiés	15 200 €	22 226 €	-7 026 €
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>304 902 €</b>	<b>219 178 €</b>	<b>+85 724 €</b>

# Rapport financier 2019

## Les charges de l'exercice

Préparé par Jean-Pierre Jager  
(Expert-Comptable)

	2019	2018	Variation
Charges d'exploitation	274 803 €	198 756 €	+76 047 €
Charges exceptionnelles	-	335 €	-335 €
Engagements à réaliser	30 000 €	15 200 €	+14 800 €
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>304 803 €</b>	<b>214 291 €</b>	<b>+90 512 €</b>

- L'évolution des charges d'exploitation, en relation avec les projets, trouve son origine dans l'augmentation des postes suivants :
  - Autres achats et charges externes : +48 411 € (cf. personnel ext. & S.T.)
  - Charges de personnel chargées : +26 975 €
  - Dotations aux amortissements : +657 €

# Rapport financier 2019

## Les résultats de l'exercice

**Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un excédent de 98 €.**

# Rapport financier 2019

## Le bilan : Actif

Préparé par Jean-Pierre Jager  
(Expert-Comptable)

	2019	2018
Immobilisé	2 352 €	1 844 €
Circulant (1)	226 746 €	305 745 €
régularisation	-	-
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>229 098 €</b>	<b>307 589 €</b>

- (1) Dont disponibilités : 192 765 € en 2019 ; 157 173 € en 2018  
Créances sur subv. : 28 164 € en 2019 ; 144 356 € en 2018  
*Cf. impact des conventions pluriannuelles d'objectifs*



# Rapport financier 2019

## Le bilan : Passif

Préparé par Jean-Pierre Jager  
(Expert-Comptable)

	2019	2018
Fonds associatifs	121 767 €	121 668 €
Provisions	12 357 €	12 357 €
Fonds dédiés	30 000 €	15 200 €
Dettes	39 934 €	29 188 €
Produits const. d'av.	25 040 €	129 176 €
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>229 098 €</b>	<b>307 589 €</b>

-25% par rapport à 2018 avec l'impact des conventions pluriannuelles d'objectifs



# Rapport financier 2019

Poser une question  
06.79.38.05.30

## Le bilan de l'exercice

### LA STRUCTURE FINANCIERE :

- Fonds de Roulement
- Fonds dédiés
- Besoin en fonds de roulement
- **TRÉSORERIE NETTE AU 31/12/2019**

*Contre 157 173 € au 31/12/2018, soit +35 592 €*



# Rapport financier 2019

## Le bilan de l'exercice

*Poser une question*  
**06.79.38.05.30**

- **TRÉSORERIE NETTE AU 01/01/2019**
- **Diminution du haut de bilan**
- **Variation positive de l'E.F.E.**
- **TRÉSORERIE NETTE AU 31/12/2019**



*Soit une variation nette de :*

**+35 592 €**

# 5

## Présentation du rapport du CAC

Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable

p/o Anne-Laure Bertrand, Commissaire aux comptes



4 & 5

# Rapport financier et comptes annuels 2019

Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier  
Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable

Vote

# 6

## Affectation résultats Comptes 2019

Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier

Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable

Vote

7

## Budget prévisionnel 2020

Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier

Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable



# Budget prévisionnel 2020

<b>Charges</b>	<b>€</b>	<b>Produits</b>	<b>€</b>
Achats	7 900	Subventions	259 400
Services (location, entretien..)	9 300	Cotisations	75 000
Autres services (intermédiaires, Publ, déplacements...)	99 000	Autres	1 000
Impôts & taxes	3 000	Reprises 2019	30 000
Personnel	227 960	Produits financiers	700
Charges indirectes des actions	18 940		
<b>TOTAL</b>	<b>366 100</b>	<b>TOTAL</b>	<b>366 100</b>

7

## Budget prévisionnel 2020

Fragan Valentin-Lemeni, Trésorier

Jean-Pierre Jager, Expert-Comptable

Vote

8

## Bilan des cotisations 2020

### Augmentation cotisations 2021 de 1%

(décision CA Mars 2020)

Vote

# 9 Questions diverses



# Clôture de l'Assemblée Générale

## Rappel des dates

### Prochaines instances

- Bureau le 8/10/2020 de 17h30 à 19h30
- Conseil d'administration le 20/10/2020 9h30-12h

### Réunions des réseaux régionaux 2020

dates à définir

### Réunion annuelle des réseaux européens Villes-Santé OMS

8-10/12/2020 (entièrement à distance, en anglais)



### Renouvellement du Conseil d'administration en 2021

appel à candidatures

### Colloque des Villes-santé OMS pour 2021

candidatures pour ville d'accueil, choix thématiques



# Merci de votre participation !

[www.villes-sante.com](http://www.villes-sante.com)

**Twitter** @VillesanteOMS

**Facebook** [Page Réseau français des Villes-santé de l'OMS](#)

**LinkedIn** [Réseau français des Villes-santé de l'OMS](#)

